

**Motion du 27 mars 2019 de MM. et Mmes Simon Brandt, Eric Bertinat, Patricia Richard, Michèle Rouillet, Florence Kraft-Babel, Stefan Gisselbaek, Pierre de Boccard, Guy Dossan, Michel Nargi, Georges Martinoli, Véronique Latella, Renate Cornu et Nicolas Ramseier: «Construction de la nouvelle patinoire sur le site des Vernets».**

(acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 26 mai 2020, dans le rapport M-1421 A)

*MOTION*

Considérant:

- que la construction de la nouvelle patinoire promise depuis des années semble au point mort malgré l'annonce du 24 janvier 2012 plaçant celle-ci sur le site du Trèfle-Blanc à Lancy;
- le vote en janvier 2015 de la motion M-921 demandant au Conseil administratif de poursuivre ses efforts et sa concertation avec l'Etat et le Genève-Servette Hockey Club (GSHC), en vue de la création d'une nouvelle patinoire;
- la nécessité de réfléchir à un plan B en cas d'enlèvement définitif du projet au Trèfle-Blanc;
- le départ annoncé de la Voirie du site qu'elle occupe actuellement au 10, rue François-Dussaud, dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV);
- que la libération de cet espace permettrait la construction d'une nouvelle patinoire à proximité immédiate de l'actuelle (économies d'échelles possibles), ceci sur un terrain public et avec des nuisances minimales au vu de l'absence de voisinage;
- la nécessité de fournir dans les meilleurs délais une infrastructure répondant aux normes de la ligue nationale mais aussi d'augmenter le nombre de surfaces de glace sur notre canton;
- l'attachement des Genevois à leur équipe du GSHC qui se concrétise par une présence très importante lors des matchs (153 371 spectateurs par an pour la saison 2016-2017, soit entre 6135 et 6556 par match),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre contact avec le Conseil d'Etat et le GSHC au sujet de la faisabilité du projet de nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc et de son éventuel abandon;
- d'étudier la faisabilité de la construction de la nouvelle patinoire sur l'actuel site de la Voirie, situé au 10, rue François-Dussaud, et de ne pas y entreprendre d'autres aménagements d'ici là;
- de proposer un partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation de cette infrastructure d'importance pour Genève si le projet situé au Trèfle-Blanc devait être

abandonné.